

# 42<sup>e</sup> NATIONALE D'ELEVAGE Saint Bernard - Dogue du Tibet - Aïdi



CENTRALE  
CANINE



## Lac de Madine



16 et 17 Septembre 2017

<b>JURY</b>	<b>M. Reinold Welsch (D)</b>	Saint-Bernard Poil Court Mâles	<i>Classes intermédiaire et ouverte</i>	
		Saint-Bernard Poil Long Femelles		
	<b>M. Bernard Léger (CH)</b>	Saint-Bernard Poil Court Femelles	<i>Classes intermédiaire et ouverte</i>	
		Saint-Bernard Poil Long Mâles		
	<b>M. Salvatore Giannone (F)</b>	Dogues du Tibet	<i>classes ouverte - champion - baby - puppy - vétéran</i>	
		Saint-Bernard	<i>classes champion - baby - puppy - débutant - vétéran</i>	
	<b>M. Didier Basset (F)</b>	Aïdi	<i>Toutes classes</i>	
		Saint-Bernard	<i>classe jeune</i>	
		<b>Dogue du Tibet</b>	<i>classes intermédiaire et jeune</i>	
	<b>Ring d'honneur : Jury collégial</b>			

*Attention pas d'accusé de réception d'inscription*

*des modifications du jury pourraient intervenir en fonction du nombre de chiens engagés par classe*

### Programme :

Le samedi 16 septembre  
de 14 h à 16 h 30 TAN  
de 17 h à 18 h Conférence Ch. Tessier  
20 h Repas sur le site

Le dimanche 17 septembre  
7 h 30 Entrée des chiens  
9 h Début des jugements  
12 h Vin d'honneur  
15 h 30 Ring d'honneur

N'oubliez pas de vous munir :

- ◆ du passeport européen pour les chiens provenant de l'étranger
- ◆ du certificat de vaccination antirabique pour les chiens provenant de l'étranger
- ◆ du Certificat de naissance ou pedigree pour la confirmation ou le TAN
- ◆ de la carte de tatouage

### Buvette et restauration sur place samedi et dimanche midi

#### Menu Samedi soir (sur réservation : 32 €)

Pétillant à la mirabelle et ses amuse-bouche

Foie gras sur lit de gelée

Roti de veau sauce morille

Ecrasé de patates douces  
et son fagot de haricots verts

Salade verte et son brie de Meuse

Chaud-Froid aux mirabelles

Vins, eaux, café.

**Clôture des engagements :  
1<sup>er</sup> Septembre 2017 Date de réception**

# RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION

**SERVICE VÉTÉRINAIRE** - Le service vétérinaire sera assuré par un Docteur vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau
- des chiens aveugles ou estropiés
- des chiens dangereux
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations

La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

**ANNULATION** - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement resteront acquis au Club, afin de régler les frais engagés pour la préparation de l'exposition.

**ENGAGEMENTS** - Les chiens doivent être la propriété de l'exposant. Ne seront pris en compte que les engagements accompagnés du montant de l'inscription. Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date des engagements ;
- les engagements « au poteau » le jour de l'exposition exception faite de la classe de Lot d'affixe ;

Le montant de l'engagement restera acquis au club si un chien inscrit ne se présente pas à l'exposition ou un chien refusé à l'entrée par le vétérinaire qui contrôle, dont la décision est sans appel (voir paragraphe «service vétérinaire»).

#### VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRÈS :

l'âge du chien est calculé au jour du jugement.

**CLASSE OUVERTE** - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.

**CLASSE INTERMÉDIAIRE** - Pour les chiens âgés de 15 à moins de 24 mois.

**CLASSE JEUNE** - Pour les chiens âgés de 9 à moins de 18 mois.

A partir de 15 mois, l'exposant peut inscrire en classe jeune si le chien a moins de 18 mois, en classe intermédiaire s'il a moins de 24 mois, ou en classe ouverte s'il estime que le chien est suffisamment développé.

Le propriétaire est seul à estimer s'il inscrit son chien en jeune, intermédiaire ou ouverte, sachant que seules les classes intermédiaire et ouverte ouvrent droit à l'attribution du CACS.

**CLASSE CHAMPION** - Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des pays membres de la FCI et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation), âgés d'au moins 15 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS.

**CLASSE DEBUTANT** - Pour les chiens âgés de 9 à moins de 12 mois.

**CLASSE PUPPY** - Pour les chiens âgés de 6 à moins de 9 mois.

**CLASSE CHIOT** - Pour les chiens âgés de 3 à moins de 6 mois.

**CLASSE VÉTÉRAN** - Pour tous chiens ayant l'âge minimum de 7 ans.

**LOT D'AFFIXE** - un minimum de trois et un maximum de cinq sujets de la même race et même variété, quel que soit leur sexe, élevés par la même personne (du même affixe) même si cette dernière n'en est pas la propriétaire.

**LOT DE REPRODUCTEUR** - un mâle ou une femelle accompagné au minimum de trois et au maximum de cinq de ses chiots (au premier degré, à savoir fils ou filles).

**COUPLES** : un mâle et une femelle de la même race et de la même variété, appartenant au même propriétaire »

**PAIRES** : 2 chiens de même sexe, de même race et de même variété appartenant au même propriétaire

(1) N.B. : Sont considérées comme classes individuelles les classes INTERMÉDIAIRE, OUVERTE, JEUNE, CHAMPION DE BEAUTÉ, DEBUTANT, PUPPY, CHIOT, VÉTÉRAN.

**SANCTIONS** - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- ceux qui auront fait une fausse déclaration ;
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci ;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la société organisatrice ;
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- ceux qui auront quitté l'exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

**RÉCLAMATIONS** - Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution qui restera acquise au CFSBDT si après examen elles sont reconnues sans fondement.

**RESPONSABILITÉ** - Le club organisateur décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant à des tiers qu'à eux-mêmes, le club organisateur ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes les constatations relatives à son interprétation seront jugés par le comité de l'exposition (Voir paragraphe Réclamations).

#### REFUS OU EXCLUSIONS

- des engagements : la société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et les rembourser sous déduction de 10 % du montant pour frais de secrétariat, même après les avoir acceptés ;
- des chiens (à leur entrée ou en cours d'exposition) ;
  - ceux refusés par le service vétérinaire ;
  - ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne sont pas remboursés ;
  - ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite ;
  - ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

**JUGEMENTS** - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring, et si besoin, d'un interprète.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Le ring d'honneur sera jugé par un jury collectif.

Dans le cas où les classes comptant pour l'attribution du CACS seraient jugés par des juges différents, le CACS serait attribué par le jury collégial

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite.

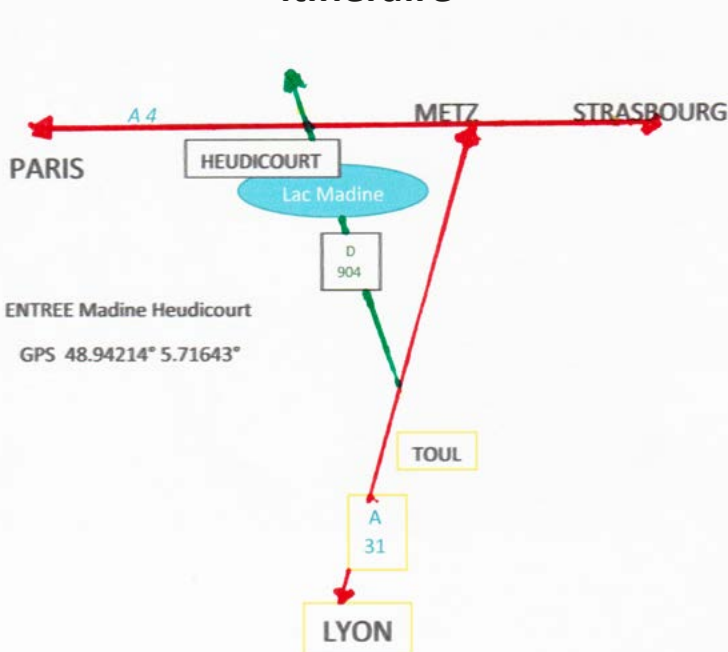
Un juge défaillant peut être remplacé par un suppléant ou tout autre juge qualifié pour la même race

Un deuxième juge sera désigné si le nombre de chiens dépasse 50 chiens environ.

Se munir du certificat antirabique.

Il est recommandé de faire vacciner les chiens contre la gastro-entérite à parvovirus et la toux de chenil.

## itinéraire



ENTREE Madine Heudicourt

GPS 48.94214° 5.71643°

## Hébergement :

Sur le site de MADINE  
(plein air, chambres, gîtes, roulottes)

Réservation :

Mail : [contact@lacmadine.com](mailto:contact@lacmadine.com) ☎ 03 29 89 32 50

<http://www.lacmadine.com/>



**BiOMill**   
SUPER PREMIUM PET FOOD

# DEMANDE D'ENGAGEMENT

## 42<sup>e</sup> NATIONALE D'ÉLEVAGE SAINT BERNARD - DOGUE DU TIBET - AIDI

une feuille par chien (photocopies acceptées) à adresser à :

**CEDIA - NE CFSBDT - 31230 COUEILLES**

accompagnée obligatoirement de votre règlement par chèque à l'ordre du **C.F.S.B.D.T.**,

*ainsi que la photocopie du certificat de vaccination antirabique*

*pour les chiens venant de l'étranger ou d'un département français contaminé*

Renseignements : Sylvie TRASSART au 06 09 03 40 16

**Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue**

RACE : \_\_\_\_\_

Sexe :  Mâle  Femelle  Poil long  Poil court (pour les Saint-Bernard)

Nom du Chien : \_\_\_\_\_

LOF : \_\_\_\_\_ Tatouage : \_\_\_\_\_ Né le : \_\_\_\_\_

Nom du Père : \_\_\_\_\_

Nom de la Mère : \_\_\_\_\_

Nom du Producteur : \_\_\_\_\_

Nom du Propriétaire : \_\_\_\_\_ n° Adhérent : 2017/ \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Classe d'engagement : Ouverte  Champion  Jeune 9/18 mois  Intermédiaire 15/24 mois   
Débutant 9/12 mois  Puppy 6/9 mois  Chiot 3/6 mois  Vétéran   
TAN (à partir de 15 mois)  Confirmation  Confirmation à titre initial

Lot d'affixe  (préciser l'affixe : \_\_\_\_\_) Lot de Reproducteur

Le qualificatif Excellent permettra, ainsi que l'obtention du TAN, de faire entrer ou de faire progresser votre chien dans la grille de sélection. les qualificatifs EXC ou EXC + permettra de faire progresser votre chien pour le titre de champion club.

Les chiens sans origine connue doivent être engagés en classe ouverte et TAN obligatoire.

- Les engagements en classe vétéran sont gratuits pour les membres du CFSBDT.
- Les exposants bénéficiant d'une inscription gratuite en N.E. devront s'engager par courrier

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus.

J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
Signature du propriétaire

**Engagements internet : [www.cedia.fr](http://www.cedia.fr)**

**Le club demande 1 € supplémentaire par transaction sur internet pour frais administratifs**

		Adhérents	Sommes adressées
1 <sup>er</sup> chien (catalogue compris)	43 €	33 €	
2 <sup>e</sup> chien (appartenant au même propriétaire)	33 €	23 €	
Pour chacun des suivants (appartenant au même propriétaire)	25 €	15 €	
Chiot, Puppy, Débutant	22 €	12 €	
Vétéran	10 €	Gratuit	
Repas Samedi soir	32 €	32 €	
TAN (à partir de 15 mois)	30 €	15 €	
<b>Total des engagements</b>			

**Aucun engagement ne sera remboursé**

**Par mon inscription, j'autorise le CFSBDT à reproduire les photographies prises officiellement lors de la manifestation, et ce sans contrepartie aucune.**

**POUR L'ENGAGEMENT EN CLASSE PAIRES ET COUPLES LA PRÉSENTATION DE LA CARTE D'IDENTIFICATION POURRA ÊTRE DEMANDÉE LORS DE L'INSCRIPTION.**

Lots d'affixe et de reproducteurs gratuits.

Confirmation gratuite pour les chiens inscrits en classe individuelle.

Pour les chiens venant simplement pour la confirmation : 40 €  
30 € pour les adhérents du club.

**Clôture des engagements : 1/09/17 (date de réception)**



# Club français du Saint-bernard et du dogue du Tibet

Affilié à la S.C.C. agréée par le Ministère de l'Agriculture  
Siège social 3, place de l'église 02400 Epaux-Bézu

**DEMANDE D'ADHESION**   **RENOUVELLEMENT D'ADHESION**

(À REMPLIR EN MAJUSCULES) N° adhérent : \_\_\_\_\_

Nom 1 : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Nom 2 : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
*(pour cotisation ménage)*  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ E mail : \_\_\_\_\_  
Profession *(facultatif)* : \_\_\_\_\_ Nationalité *(facultatif)* : \_\_\_\_\_  
Parrain : \_\_\_\_\_

## Cotisation

Membre actif:.....40 €   Couple:.....52 €  
Membre bienfaiteur:.....80 €   Couple bienfaiteur.....104 €

Espèces   Mandat à l'ordre de Mr Berle  
Chèques bancaire à l'ordre du CFSBDT   Virement international à l'ordre du CFSBDT  
identifiant-BIC-(adresse swift): CMCIFR2A  
IBAN: FR76 1027 8061 6600 0201 0320 166

Date :.....

Signature

Avez-vous un saint-bernard... oui  Non

Poil long  Poil court

Avez vous un dogue du Tibet ...oui  Non

Couleur

Nom du chien : \_\_\_\_\_ Affixe : \_\_\_\_\_ LOF : \_\_\_\_\_  
Puce n° *(ou tatouage)* : \_\_\_\_\_ Né(e)le : \_\_\_\_\_ Producteur : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_  
Pourquoi avez-vous choisi cette race ? : \_\_\_\_\_

**A adresser au trésorier adjoint :**  
**M. Pierre BERLE**  
**21 rue Georges Clémenceau - 82370 REYNIES**

page Web Saint-bernard: [www.saint-bernard.asso.fr](http://www.saint-bernard.asso.fr)

Page Web Dogue du Tibet: [www.doguedutibet.org](http://www.doguedutibet.org)